



Comités de pilotage Natura 2000 de la vallée de l'Authie

FR2200348, FR3100489, FR3100492

11 décembre 2025 – Colline-Beaumont





MOT D'ACCUEIL

Mme Valérie DELORME, maire de Colline-Beaumont

M. Thierry POILLET, président du site FR3100492

Prairies et marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie

M. Michel DUVAL, président du site FR3100489

Pelouses, bois, forêts neutrocalcicoles et système alluvial de la vallée de l'Authie

M. Sylvain DESSAINT, président du site FR2200348

Vallée de l'Authie



MODIFICATION DES ARRÊTÉS DE COMPOSITION

FR2200348

Le président du Centre National de la Propriété Forestière Hauts-de-France-Normandie ou son suppléant
Le Délégué Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sport ou son représentant
Le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou son représentant

FR3100489

Le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts-de-France ou son représentant
Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif des Hauts-de-France ou son représentant
Le Président du Groupement Ornithologique et Naturaliste des Hauts-de-France ou son représentant



LES SITES NATURA 2000 DE LA VALLÉE DE L'AUTHIE

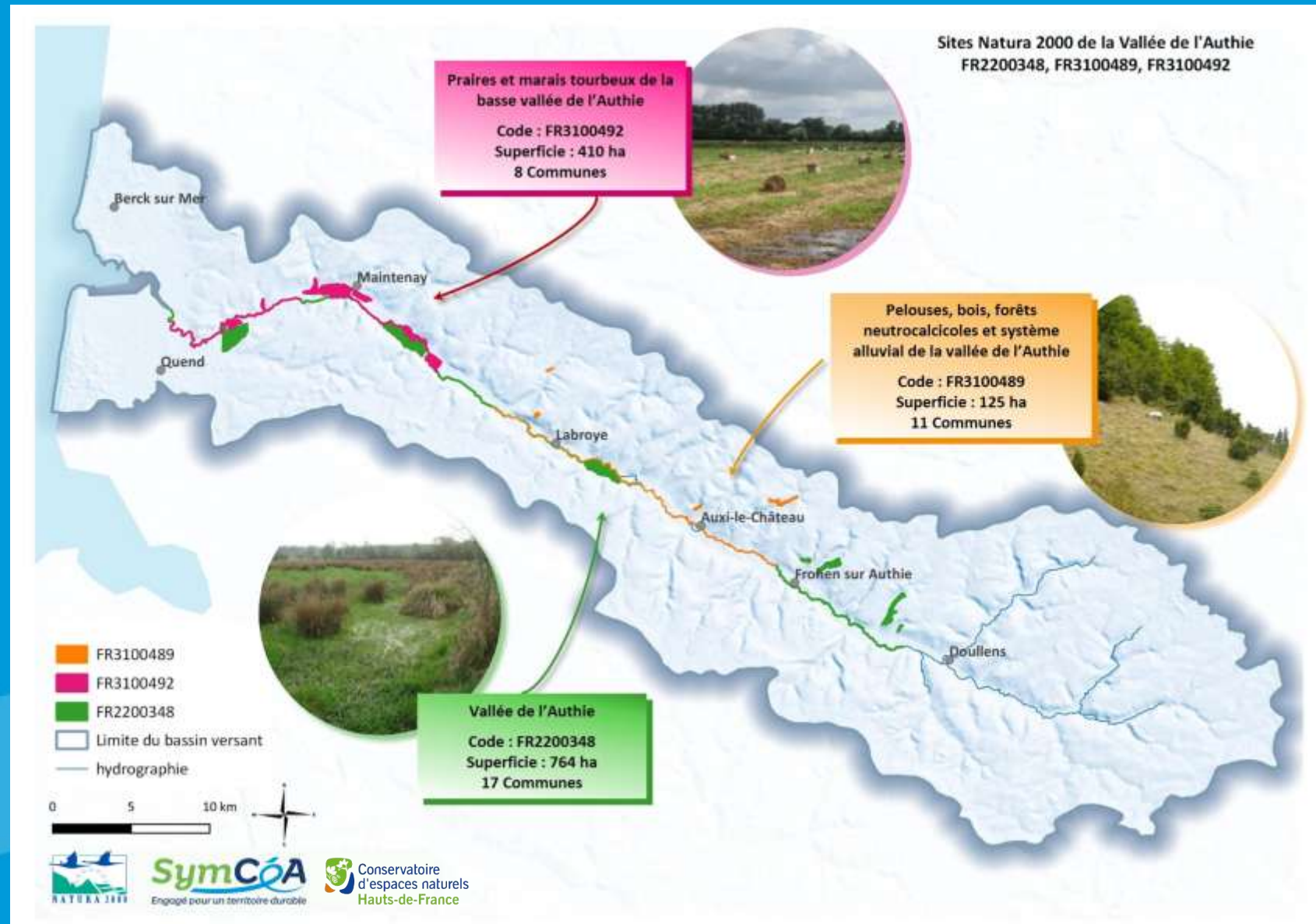
Chiffres clés

1300 ha pour **3** sites Natura 2000

36 Communes Natura 2000

15 habitats naturels d'intérêt communautaire

13 espèces animales
et **1** végétale d'intérêt communautaire





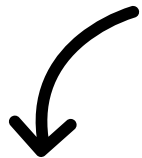
Gouvernance

Animateur Natura2000 :
Amélie Daigurande ➡ Quentin Lorin-Agius

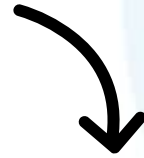
SymCQA

Structure porteuse

Animation de la partie opératrice



2024



Expertises techniques et scientifiques



Animation de la partie
administrative et technique

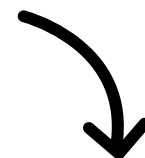
SymCQA

Structure porteuse

Structure animatrice



2025



Expertises techniques et scientifiques



ORDRE DU JOUR

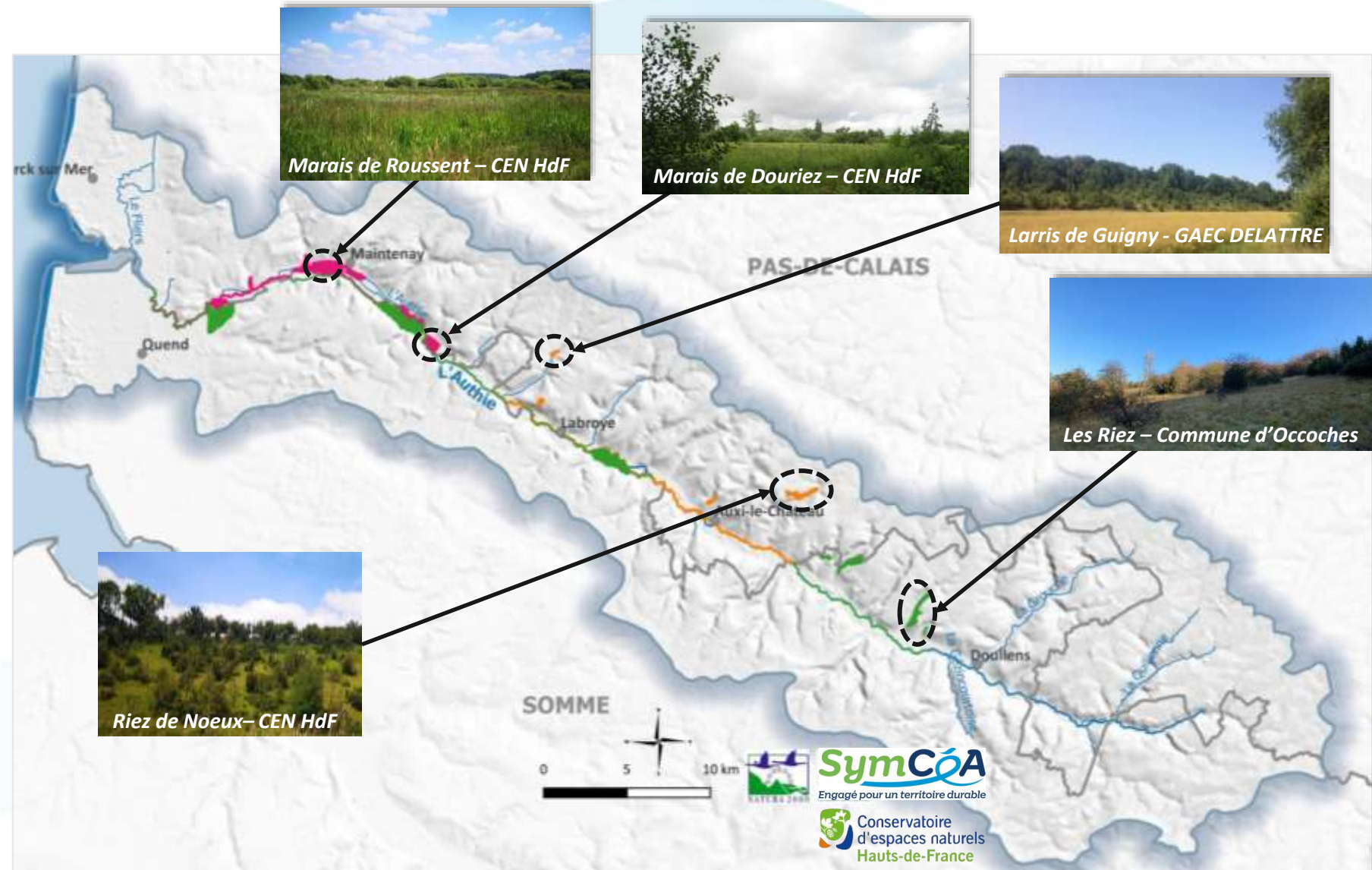
- Bilan de l'animation du dispositif Natura 2000 de l'année 2025
 - *Contrats Natura 2000*
 - *Etudes chiroptères*
 - *Mesures Agroenvironnementales*
 - *Actions non contractuelles & communication*
- Point d'actualité
- Perspectives pour 2026



Etat de la contractualisation sur la vallée de l'Authie en 2025

5 contrats
Tous les travaux effectués
Phase de suivi scientifique

Contrats Natura2000





Bilan de l'animation

Présentation du site

■ Roussent

Propriété communale :
71,53 ha

**Tourbière alcaline mésotrophe typique
des grandes vallées tourbeuses
régionales**



Géré par le CEN depuis 2000



Bilan de l'animation

Travaux prévus dans le cadre du contrat N2000

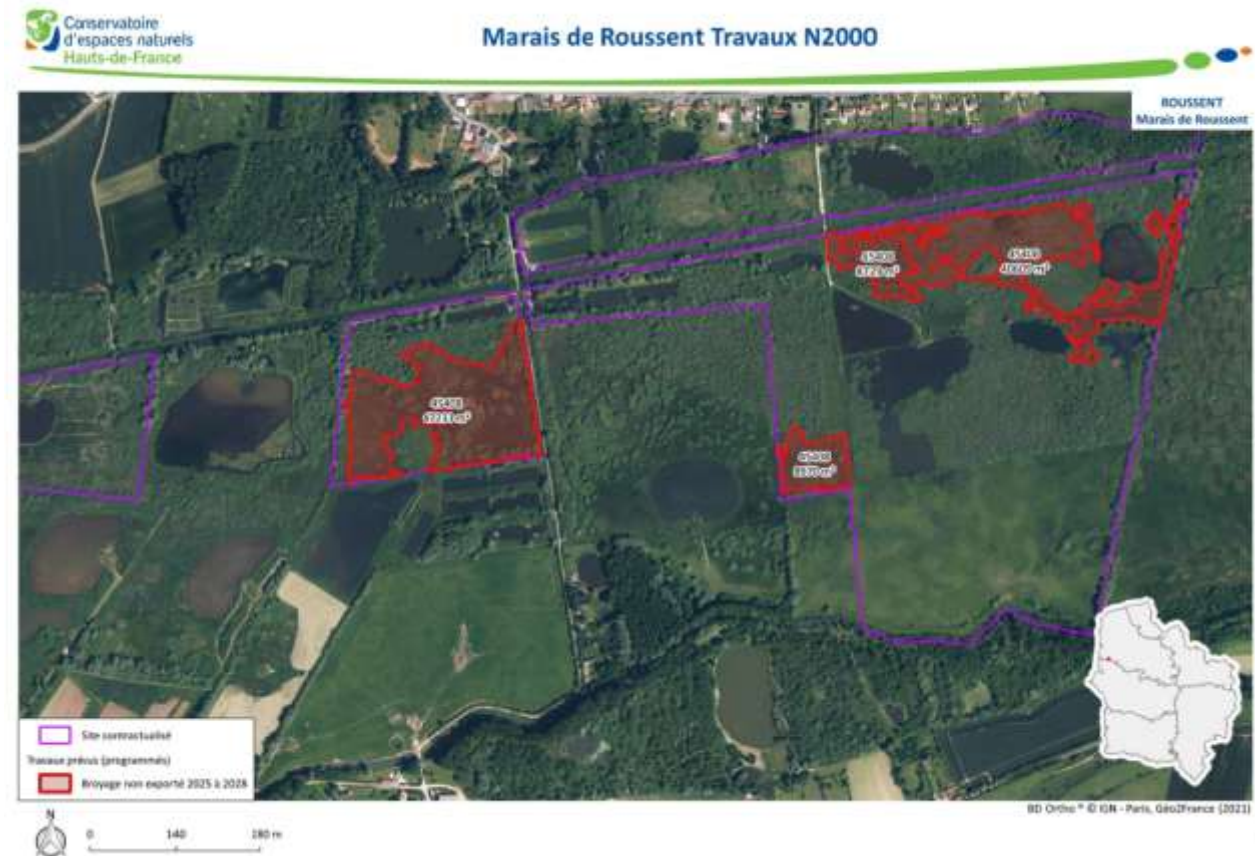
■ Roussent

Objectifs

Assurer la préservation des végétations de sols tourbeux mésotrophes ou de tremblants

Comment

Coupe de rejets (vert)
Broyage (rouge)



Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Roussent

Suivis des végétations par relevés
phytosociologiques

Présence/absence de *Vertigo moulinsiana*



■ Résultats Roussent

> Maintien des végétations du *Magnocaricion elatae* (*Caricetum paniculatae*, *Thelypterido-Phragmitetum*) relevant en partie du [7230] et du *Scheuchzerio-Caricetea* (Groupement à *Caltha palustris* et *Carex rostrata* notamment) relevant du [7140].

Ces végétations forment également un milieu optimal pour le maintien de la population de *Vertigo moulinsiana* [1016], espèce retrouvée en 2025.



Bilan de l'animation

Présentation du site

■ **Douriez**

Propriété communale :

85,25 ha

Propriété du Conservatoire :

17,54 ha

Soit 102,79 ha gérés

Géré par le CEN depuis 2006



Bilan de l'animation

Travaux prévus dans le cadre du contrat N2000

■ Douriez

Objectifs :

Maintien de l'habitat naturel d'intérêt communautaire : Mégaphorbiaie à Valériane rampante et Cirse maraîcher [6430-1]

Opérations 2025

Broyage S5 (Annuel)



Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Jouriez

Suivis des végétations par relevés phytosociologiques

Présence/absence de *Vertigo moulinsiana*



■ Résultats Jouriez

Maintien de la mégaphorbiaie à Valériane rampante et Cirse maraîcher (*Valeriano repentis-Cirsietum oleracei*) [6430-1].

Ces végétations forment également un milieu optimal pour le maintien de la population de *Vertigo moulinsiana* [1016], espèce retrouvée en 2024.

Présence d'un couple de Busard des roseaux depuis 2023 en reproduction probable > fauche tardive + rotation = milieu favorable

Bilan de l'animation

Présentation du site

■ RNR des Riez de Nœux-lès-Auxi

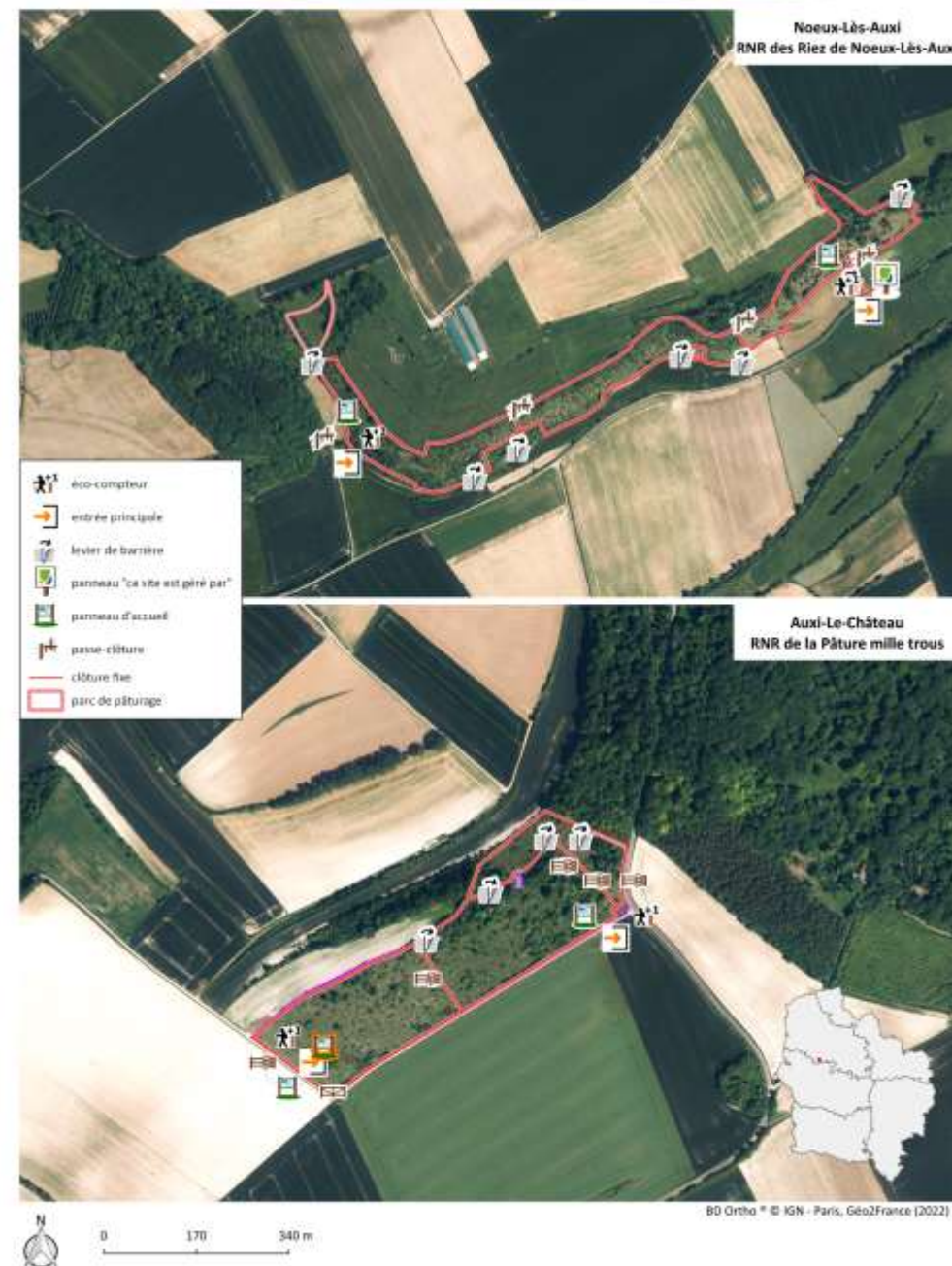
Propriété Communale :

8,74 ha

Propriété du Conservatoire :

1,89 ha

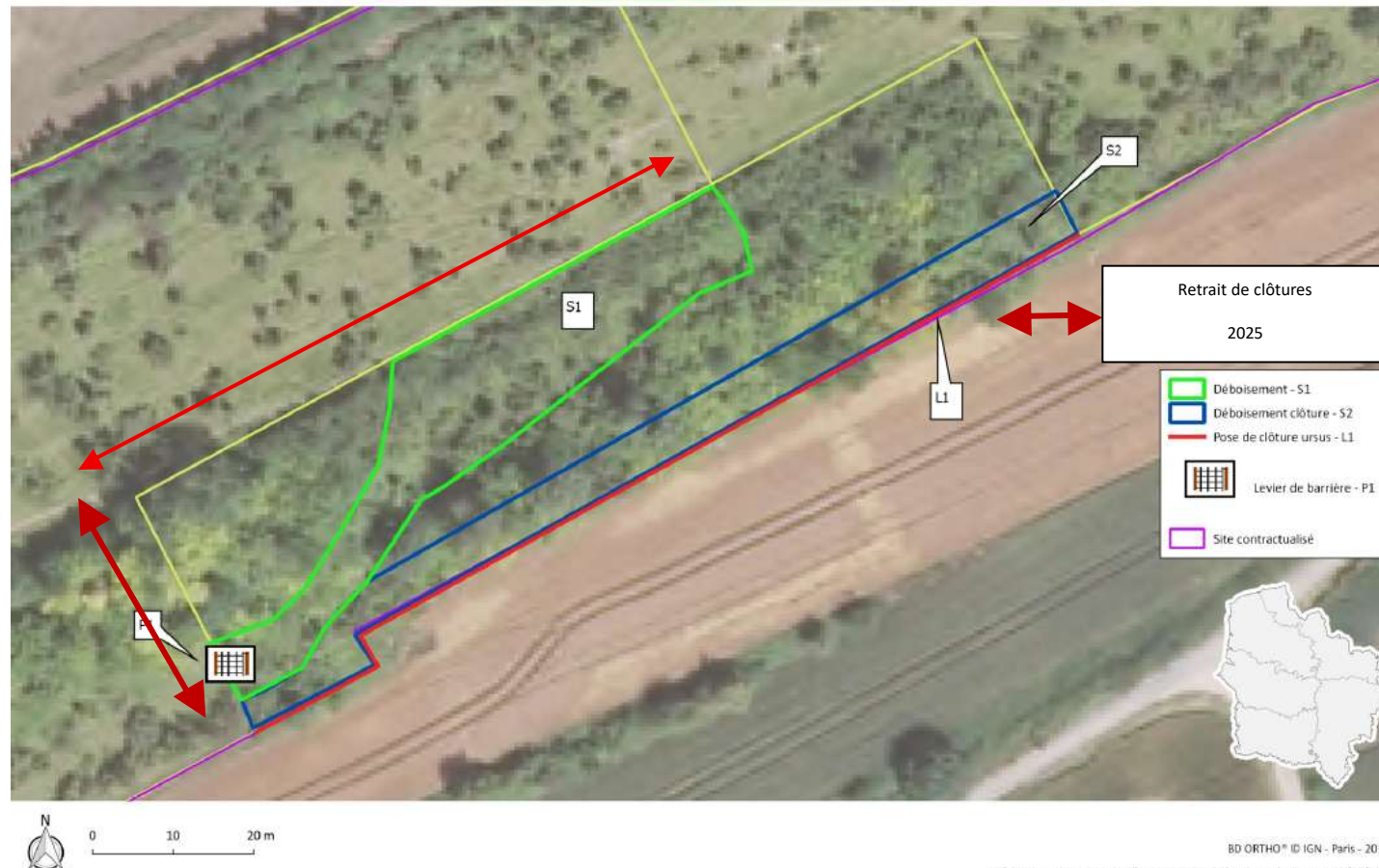
Soit 10,63 ha gérés



Bilan de l'animation

Travaux prévus dans le cadre du contrat N2000

■ RNR des Riez de Nœux-lès-Auxi



Objectif :

Restauration des habitats ouverts relevant de l'habitat prioritaire (6210)

Opérations

Déboisement d'espèces arbustives

Pose de clôtures

Mise en pâturage (2024)

Retrait de clôtures en 2025 lors d'un chantier (Hors Natura 2000 > absence d'offres prestataires)

Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Riez

Recherche des espèces de pelouses et d'ourlets



■ Résultats Riez

Nombreux rejets de ligneux (*Cornus sanguinea*, *Populus tremula*, *Prunus spinosa*...)

Zones ouvertes : *Brachypodium rupestre* reste majoritaire mais quelques espèces pelouses/ourlets sont à noter : *Poterium sanguisorba*, *Carex flacca*, *Linum catharticum*, *Campanula rotundifolia*....

L'ouverture de l'ancienne clôture en 2025, ainsi que les interventions prévues en 2026 (coupe de rejets, débroussaillage et coupe sélective de genévriers), devraient également contribuer à atteindre l'objectif.

Bilan de l'animation

Travaux réalisés dans le cadre d'un contrat N2000

■ Guigny



Objectif :

Restauration de pelouses calcicoles

Opérations

Travaux effectués en 2021 (déboisements, débroussaillages, mise en place d'équipements pastoraux, pâturage)

Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Guigny

Suivi par relevés phytosociologiques



■ Résultats Guigny

Présence d'ourlets (*Agrimonia –Trifolienion*) [6210-7] et prairies (*Galio-Cynosurenion*).

Présence de nombreuses espèces de pelouses (*Thymus praecox*, *Carex flacca*, *Festuca lemanii*, *Blackstonia perfoliata*...) sans toutefois constituer l'habitat recherché pour le moment.

Repousses de ronces, érables sycomores, prunelliers, aubépines sur certains secteurs.

- Broyage des ronciers/prunelliers (en période hivernale où en début de saison de pâturage)
- Une charge plus élevée ainsi que le cantonnement des vaches sur la zone restaurée seront recommandées.

Parcelle 24 sud

Déboisement, débroussaillage

Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Occoches -Fond Hayet-

Bilan qualitatif par évaluation visuelle de la végétation, relevés phytosociologiques prévus en 2026.

2023

2024

2025

■ Résultats -Fond Hayet-

Problèmes :

2024 : le passage des vaches par-dessus les clôtures avait contraint l'agriculteur à retirer ses bêtes

2025 : arrêt de l'exploitation agricole, aucun pâturage n'a été effectué au printemps / été. Seul un pâturage extensif tardif (deux vaches) est effectué depuis le 16 septembre.

- Des zones de ronciers, d'Aubépine et de Prunellier semblent évoluer rapidement notamment dans la zone centrale et nord.

Une convention de gestion a été signée fin 2025 entre le CEN et la commune d'Occoches. Un nouveau partenariat agricole avec Monsieur Catry a été mis en place depuis mi-septembre 2025 et sera réitéré en 2026 si le bilan est positif.

Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Occoches -Parcelle 24 Nord-

Bilan qualitatif par évaluation visuelle de la végétation, relevés phytosociologiques prévus en 2026.



■ Résultats -Parcelle 24 Nord-

2025 : arrêt de l'exploitation agricole, aucun pâturage n'a été effectué au printemps / été. Seul un pâturage extensif tardif (deux vaches) est effectué depuis le 16 septembre.

La dynamique ligneuse semble naturellement plus importante qu'en 2024, avec présence de rejets à *Prunus spinosa*/*Rubus*. Les milieux ouverts sont de type ourlets/ prairies calcicoles

Une convention de gestion a été signée fin 2025 entre le CEN et la commune d'Occoches. Un nouveau partenariat agricole avec Monsieur Catry a été mis en place depuis mi-septembre 2025 et sera réitéré en 2026 si le bilan est positif.

Bilan de l'animation

Suivi scientifique des contrats Natura 2000

■ Suivis Occoches -Parcelle 24 sud-

Bilan qualitatif par évaluation visuelle de la végétation, relevés phytosociologiques prévus en 2026.



■ Résultats -Parcelle 24 sud-

La dynamique ligneuse semble stable depuis 2024 malgré l'absence de fauche. Quelques repousses de *Prunus spinosa* ont été observées. Cette zone reste pour le moment peu diversifiée avec la dominance de *Brachypodium rupestre*.



ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'animation du dispositif Natura 2000 de l'année 2025
 - *Contrats Natura 2000*
 - *Etudes chiroptères*
 - *Mesures Agroenvironnementales*
 - *Actions non contractuelles & communication*
- Point d'actualité
- Perspectives pour 2026

Bilan de l'animation

Etudes chiroptères

Localisation des enregistreurs



6 enregistreurs à ultrasons ont été déployés dans des secteurs non prospectés en 2021, ou nécessitant un second inventaire.

- une potentialité de présence de la Barbastelle commune (*Barbastella barbastellus*)
- qualité d'enregistrement jugée insuffisante lors de la campagne de 2021.

Bilan de l'animation

Etudes chiroptères



- Des enregistreurs à ultrasons type Song Meter Mini Bat 2 ont été installés durant 2 nuits consécutives en juin (en fonction des conditions météorologiques).
- L'analyse des sons a été confiée au Bureau d'études Envol Environnement.

Bilan de l'animation

Etudes chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Argoules	Boufflers	Mezerolles	Remainvil	Vitz sur Authie	Willencourt
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	-	-	-	-	-	3
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	-	3	3	-	2	-
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	-	1	15	6	8	5
Murin à moustaches/Murin de Brandt/Murin de Daubenton	<i>Myotis mystacinus</i> / <i>Myotis brandtii</i> / <i>Myotis daubentonii</i>	-	1	18	-	-	1
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	-	-	2	-	-	-
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	-	-	1	-	-	-
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	8869	16	13	-	-	1
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	-	12	14	10	2	-
Murin sp.	<i>Myotis</i>	41	1	2	-	-	1
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	545	3	-	-	-	-
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	36	13	3	-	129	185
Noctule de Leisler/Sérotine commune	<i>Nyctalus leisleri</i> * / <i>Eptesicus serotinus</i> *	6	-	-	1	92	33
Noctule sp./Sérotine sp.	<i>Nyctalus</i> / <i>Eptesicus</i>	62	4	1	-	216	32
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	1	3	2	2	19	29
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	-	4	-	1	-	-
Oreillard sp.	<i>Plecotus</i>	3	2	-	2	5	4
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	3960	5702	1342	1339	2388	4668
Pipistrelle de Kuhl/Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus kuhlii</i> / <i>Pipistrellus nathusii</i> *	-	-	-	-	-	2
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	4	-	1	-	8	-
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	-	-	-	-	23	-
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	19	3	40	2	37	1
Total		13546	5768	1457	1363	2929	4965
Richesse spécifique par site (hors couples et groupes)		7	10	11	6	9	7

Résultats richesse spécifique

- 15 espèces contactées (hors couples et groupes)

- ❖ Secteur de Mézerolles se distingue par la plus forte richesse spécifique, avec un total de 11 espèces contactées.
- ❖ Secteur de Resmainvil présente la richesse spécifique la plus faible avec seulement 6 espèces recensées.

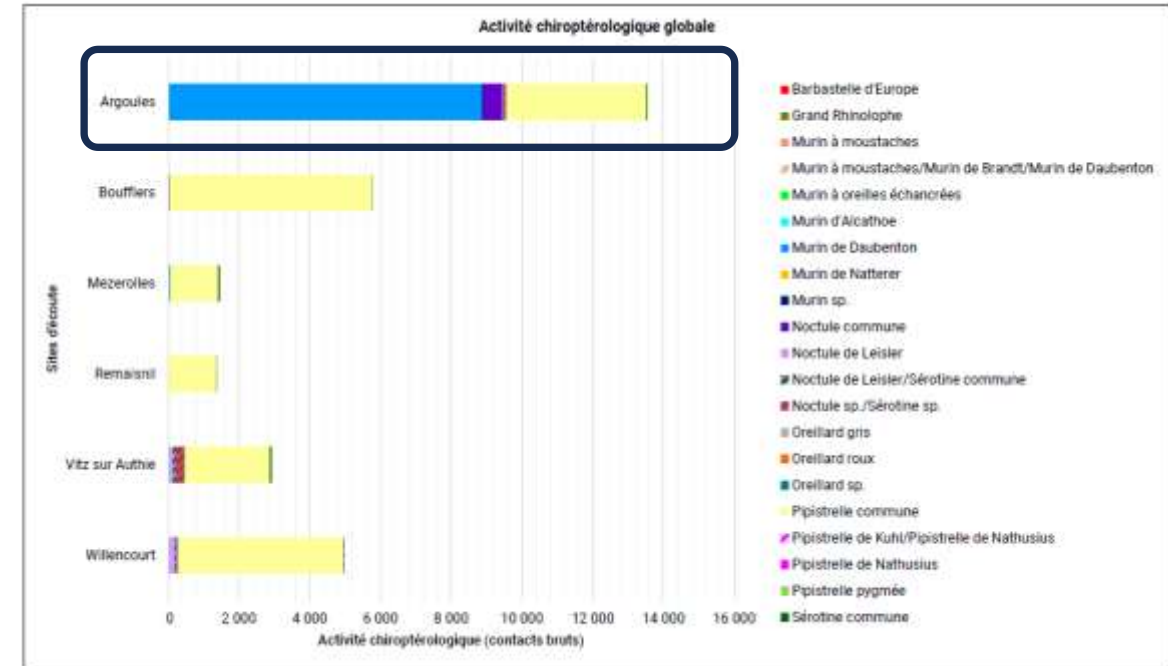
Cette disparité peut être attribuée à la diversité des habitats disponibles et à la proximité du réseau hydrographique.

Bilan de l'animation

Etudes chiroptères

Résultats activités chiroptérologiques

- Activité de chasse particulièrement marquée du **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*), sur le secteur d'Argoules > gîte d'estivage à proximité possiblement associé aux remparts de Montreuil.
- La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) > niveau d'activité notable, sur le secteur d'Argoules, témoignant d'une utilisation régulière du site, probablement en lien avec des zones boisées propices au gîte et à la chasse.
- La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*), espèce ubiquiste et généraliste > ensemble des secteurs prospectés, traduisant sa large tolérance écologique.



Murin de Daubenton



Noctule commune



Pipistrelle commune

Bilan de l'animation

Etudes chiroptères

Résultats

- ❖ 15 espèces recensées, 3 inscrites aux **annexes II et IV** de la Directive « Habitats-Faune-Flore » : la **Barbastelle commune** (*Barbastella barbastellus* (1)) le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum* (2)) et le **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus* (3)).

Peu de contacts > probablement lié à des déplacements.

Seul un contact de Barbastelle commune correspond à un buzz (activité de chasse) a été noté > individus provenant du gîte d'estivage de Labroye?

- ❖ Le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteinii*) et le **Grand Murin** (*Myotis myotis*) (**annexes II et IV DHFF**) non recontactés en 2025 > activité localement faible ou ponctuelle liée à la rareté de ces espèces et à leurs exigences écologiques spécifiques (préférence pour les milieux forestiers mûres et les cavités arboricoles) + période d'échantillonnage courte.



Bilan de l'animation

Etudes chiroptères

Pas de pistes pour de potentiels nouveaux gîtes d'estivage pour les espèces en annexe II et IV, toutefois 10 espèces patrimoniales à l'échelle des sites dont quelques une ayant probablement un gîte de maternité au sein des zones Natura 2000 (Noctule commune).

Le réseau d'habitats humides, mares, cours d'eau associé aux lisières forestières offrent une forte abondance d'insectes, et constituent ainsi des corridors de déplacement et des zones de nourrissage privilégiées sur les zones Natura 2000.





ORDRE DU JOUR

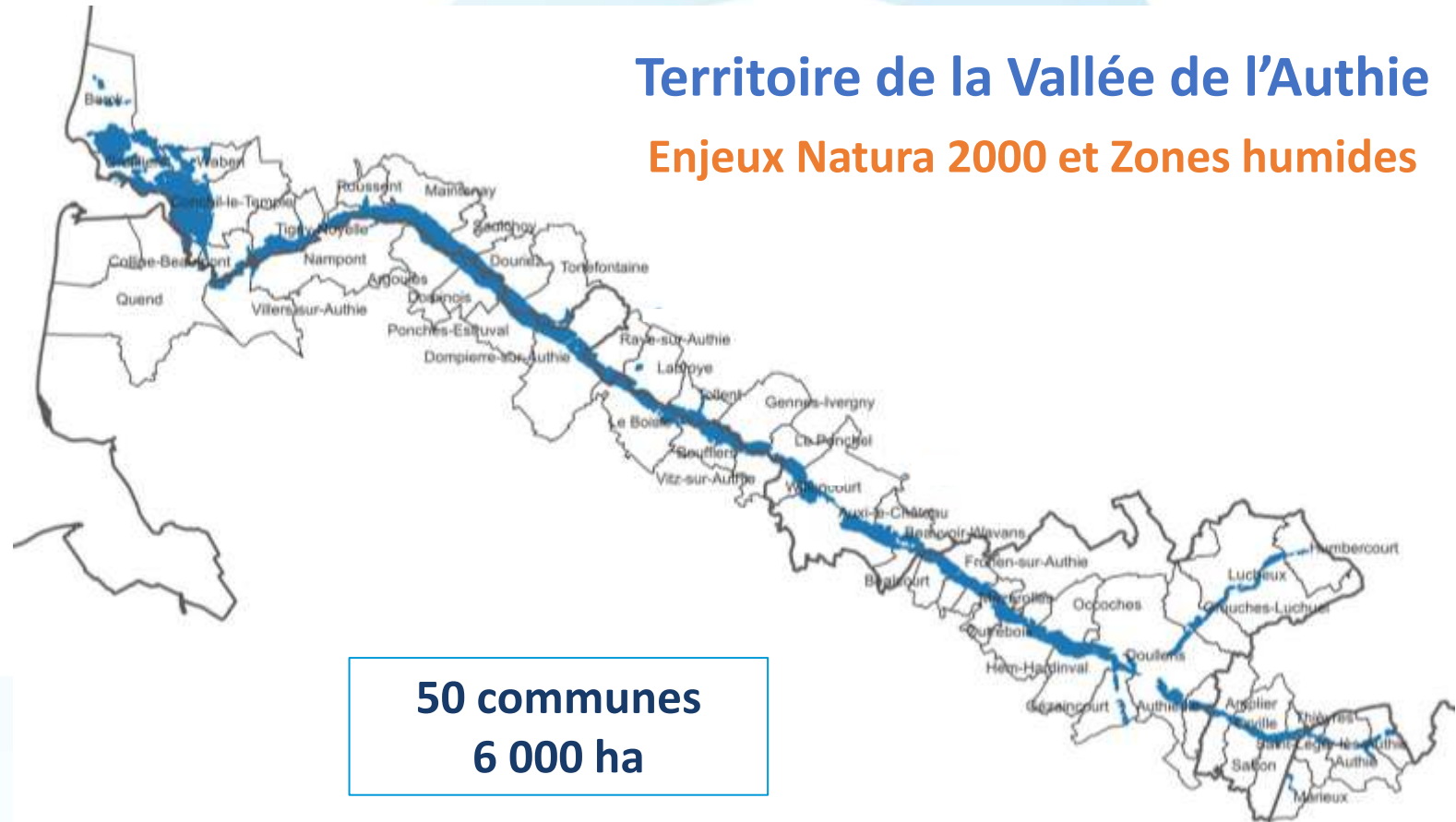
- Bilan de l'animation du dispositif Natura 2000 de l'année 2025
 - *Contrats Natura 2000*
 - *Etudes chiroptères*
 - ***Mesures Agroenvironnementales***
 - *Actions non contractuelles & communication*
- Point d'actualité
- Perspectives pour 2026



PAEC Vallée de l'Authie

Territoire de la Vallée de l'Authie

Enjeux Natura 2000 et Zones humides





PAEC Vallée de l'Authie

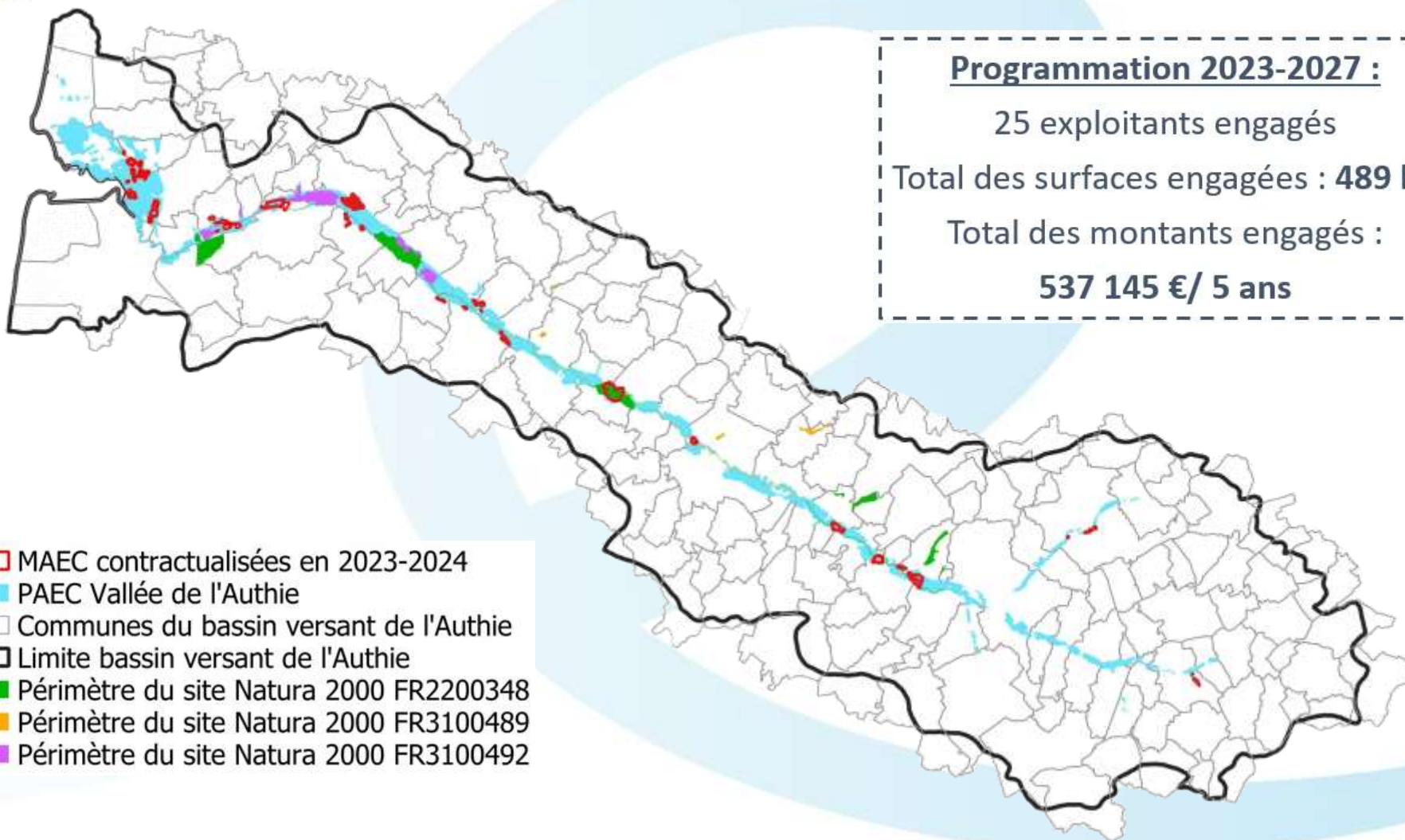
- Mesures proposées aux exploitants

Intitulé Mesure	Montant de la mesure (€)
Pâturage en zone humide avec limitation de fertilisation	150 €/ha/an
Pâturage en zone humide avec absence de fertilisation	201 €/ha/an
Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique	652 €/ha/an
Création de prairies	358 €/ha/an
Protection des espèces par retard de fauche (35 j)	200 €/ha/an
Protection des espèces par retard de fauche (45 j)	245 €/ha/an
Semis Direct	104 €/ha/an
Entretien des ligneux	0,80 €/ml/an
Climat BEA Autonomie fourragère Elevages Herbivores 1	121 €/ha/an



PAEC Vallée de l'Authie

Pas de MAEC contractualisées en 2025





ORDRE DU JOUR

- **Bilan de l'animation du dispositif Natura 2000 de l'année 2025**
 - *Contrats Natura 2000*
 - *Etudes chiroptères*
 - *Mesures Agroenvironnementales*
 - ***Actions non contractuelles & communication***
- **Point d'actualité**
- **Perspectives pour 2026**



Flyer Natura2000

■ Elaboration d'un flyer « Grand public »

- Impression : Septembre 2025

Objectif : Informer et sensibiliser le grand public ainsi que les propriétaires fonciers aux enjeux des sites Natura 2000 de la vallée de l'Authie.





Carnet d'activités

■ Elaboration d'un carnet d'activités pour les scolaires (Cycle 2/3)

- Impression : Septembre 2025

Objectif : Disposer d'un support dédié à l'organisation de sorties scolaires, centré sur les milieux naturels présents dans les zones Natura 2000 de la vallée de l'Authie



Bilan de l'animation

Actions de communication déployées en 2025

■ 2 évènements auprès du Grand public

- Voyage au marais chantant, animé par Corinne Vasseur, le 08/06/2025, **14 participants**

« Entre marais et cours tranquille de l'Authie, découvrez les oiseaux du marais et écoutez leurs vocalises reconnaissables : Bouscarle de Cetti, Rousserolle effarvate, Rossignol philomèle ou Gorgebleue à miroir pourraient donner de la voix. Nous partirons également à la découverte des plantes des marais avec la Société Botanique du Nord de la France. »

- Transhumance du Riez de Nœux-lès-Auxi, le 10/05/2025, **+600 participants**

« Accompagnez le troupeau de moutons sur les riez dans sa traditionnelle transhumance, suivie d'un repas champêtre le midi, puis d'ateliers ludiques et de découverte l'après-midi. »



Bilan de l'animation

Actions de communication déployées en 2025

- **2 chantiers nature**

Noeux-lès-Auxi : Coupe de rejets sur les pelouses

06 mars 2025, **20 participants**

Noeux-lès-Auxi : Retrait clôture entre le parc 1 et la nouvelle parcelle et réouverture d'un passage pour le pâturage.

10 septembre 2025, **12 participants**



Bilan de l'animation

Actions non contractuelles déployées en 2025

- **Roussent et Douriez sont directement impliqués dans le programme Life Anthropofens :**

Parmi les 6 habitats ciblés par le LIFE, 4 sont présents sur le site couvrant une surface de 9,32 ha soit 3 % du site :

- Prairies humides calcaires à Molinie bleue : moins de 0,1 ha soit moins de 0,01 % du site ;
- Tourbières de transition : 0,12 ha soit 0,04 % du site ;
- Bas marais alcalins : 4,05 ha soit 1,48 % du site ;
- Aulnaies-frênaies alluviales à hautes herbes : 5,15 ha soit 1,88 % du site.

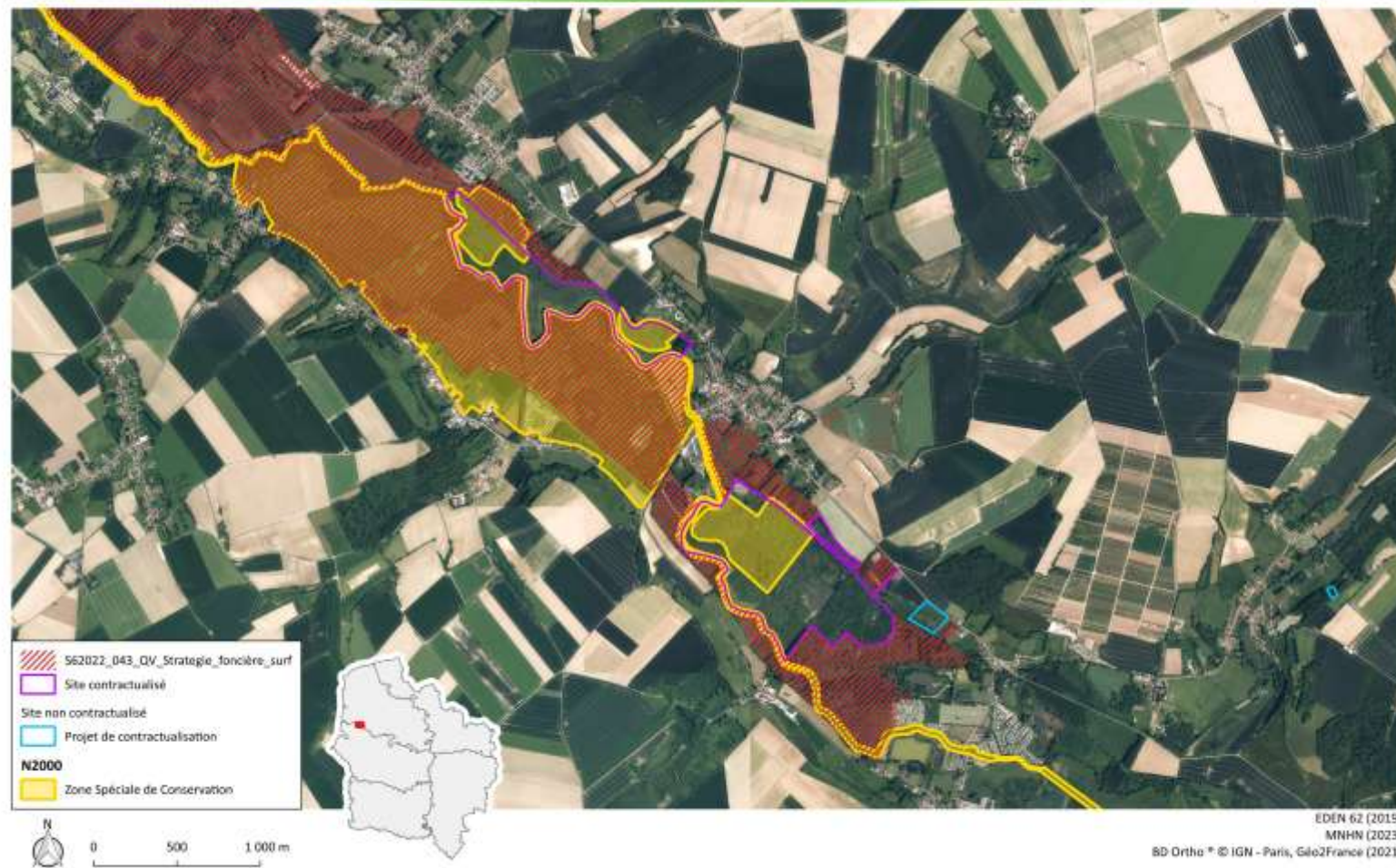


Bilan de l'animation

Actions non contractuelles déployées en 2025

■ Stratégie d'acquisition,

L'exemple à Douriez et
Tortefontaine :



Bilan de l'animation

Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Est soumise à évaluation des incidences, « **toute activité susceptible de porter atteinte de manière significative à un site Natura 2000, qu'elle ait lieu dans ou hors de ce site** ».

L'objectif est de prévenir en amont des projets, les atteintes potentielles aux habitats et espèces.

☐ Exemples de projets soumis:

- ✓ Exploitation de carrières
- ✓ Déchèterie
- ✓ Manifestations sportives
- ✓ Projet éolien
- ✓ Feu d'artifice
- ✓ Ball trap...





ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'animation du dispositif Natura 2000 de l'année 2025
 - *Contrats Natura 2000*
 - *Etudes chiroptères*
 - *Mesures Agroenvironnementales*
 - *Actions non contractuelles & communication*
- **Point d'actualité**
- Perspectives pour 2026



L'AIRE PROTÉGÉE ET LA ZONE DE PROTECTION FORTE

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- ▷ l'objectif inscrit dans la SNAP de couvrir au moins 30% de l'ensemble du territoire national en Aire protégée

*« Une zone géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin **d'assurer à long terme la conservation de la nature** ainsi que **les services écosystémiques et les valeurs culturelles** qui lui sont associées. »*

(PNR, Réseau Natura 2000)

- ▷ l'objectif inscrit dans la SNAP de couvrir au moins 10% de l'ensemble du territoire national en ZPF.

*« une zone géographique dans laquelle **les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques** sont **absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées**, et ce, **de manière pérenne**, grâce à la mise en œuvre **d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée**, associée à un **contrôle effectif** des activités concernées »*

*(PNN, RNR, RNN, Arrêtés préfectoraux, sites CEN **MAIS !!** ...)*

L'AIRE PROTÉGÉE ET LA ZONE DE PROTECTION FORTE

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- ▷ **Deux types de leviers mobilisables cf. au décret n°2022-527 du 12 avril 2022 :**
 - ❑ **La protection forte « automatique »** (à terre : cœur de PNx, RN, RB, APP) (cf. art. 2.1.)
 - ❑ **La protection forte reconnue après analyse au cas par cas (dont sites CEN)** (cf. art 2.2)
- ▷ **Objectif :** rendre visible les espaces bénéficiant d'un haut niveau de protection et dans lesquels les activités humaines compatibles avec les enjeux écologiques d'importance de ces espaces y gardent leur place.
- ▷ **Les ZPF** reconnues automatiquement et après analyse au cas par cas **sont valorisées dans le calcul de la dotation aménités rurales** cf. au décret n°2024-721 du 6 juillet 2024.

LA DOTATION AMÉNITÉS RURALES

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critère "ruralité"

Être une **commune rurale**

En métropole : catégories 5, 6, 7 de l'INSEE

En outre-mer : moins de 10 000 habitants

Pour savoir si une commune est rurale : [Grille densité INSEE 2025](#)

Critère "aires protégées"

Justifier d'un **stock suffisant d'aires protégées**

- Au moins **350ha** en aire protégée
- Au moins **80%** du territoire en aire protégée
- Au moins **10ha** classés en zone de protection forte (ZPF)
- Au moins **50%** de la surface en Natura 2000
 - Jouxte une aire marine protégée

Un seul de ces critères suffit



LA DOTATION AMÉNITÉS RURALES

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

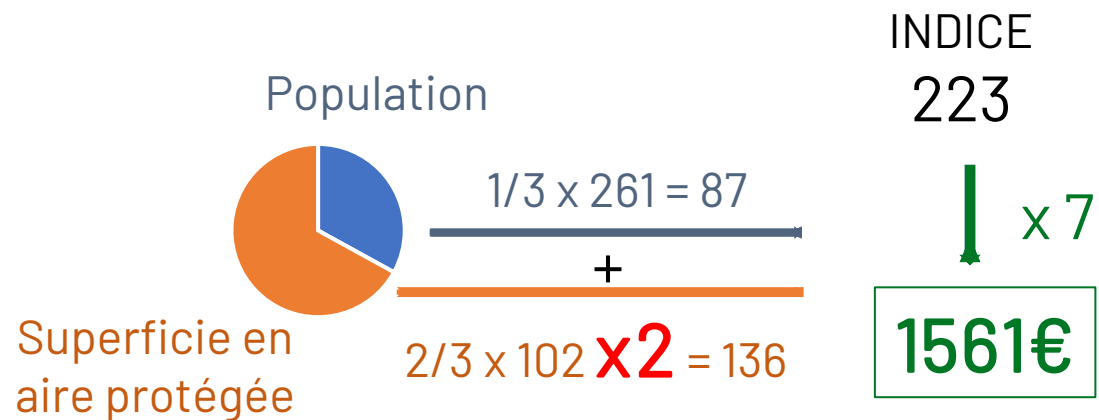
SIMULATION : CREATION D'UNE ZPF

Mise en situation : une charmante commune de 884 ha et **261 habitants**, éligible à la dotation aménités rurales en 2025 au titre de ses **102ha** d'aire protégée gérés par un CEN, prend la sage décision (sur conseil avisé de son gestionnaire de site) de passer ces 102 ha en **ZPF** (coefficient $\times 2$). Quelle dotation aurait-elle touché si ce passage en ZPF avait été validé avant le premier janvier 2025 ?

Sans création de ZPF

Aucun critère d'éligibilité = 0€

Avec création de ZPF



MAIS DOT MINIMALE = 3000€

Plafonnement

3 000€ < DOTATION < 100 000€



ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'animation du dispositif Natura 2000 de l'année 2025
 - *Contrats Natura 2000*
 - *Etudes chiroptères*
 - *Mesures Agroenvironnementales*
 - *Actions non contractuelles & communication*
- Point d'actualité
- **Perspectives pour 2026**

Contractualisation

- Suivis scientifiques de 3 contrats Natura 2000



	Suivis phytosociologiques des parcelles	Suivi de Vertigo moulinsiana
Douriez	x	x
Roussent	x	x
Ocoches	x	

- Recherche de *Cucujus cinnaberus* (espèce de coléoptère saproxylique en expansion HDF)

Espèce inscrite à **l’annexe II et IV** de la DH et classée sur la liste rouge des espèces menacées par l’IUCN

Inventaire opportuniste par écorçage sur arbres morts depuis 1 à 3 ans avec un diamètre > à 30 cm





Animations auprès du Grand public

Découvrir le patrimoine naturel

- **Activité : A la découverte du marais du Haut Pont (Douriez), de la flore et des oiseaux des roselières...**

Jour et lieu : Dimanche 31 mai 2024 de 09H30 à 13H

Lieu de RDV : devant le camping du marais du Haut Pont à Douriez.

Nombre maximum : 30 pers

Equipements requis : Bottes obligatoires, jumelles conseillées.

Inscription : Office du tourisme 7 Vallées

« Entre marais et cours tranquille de l'Authie, découvrez les oiseaux du marais et écoutez leurs vocalises reconnaissables : Bouscarle de Cetti, Rousserolle effarvatte, Rossignol philomèle ou Gorgebleue à miroir pourraient donner de la voix. Nous partirons également à la découverte des plantes des marais avec Vincent Lejeune de la Société Botanique du Nord de la France. »

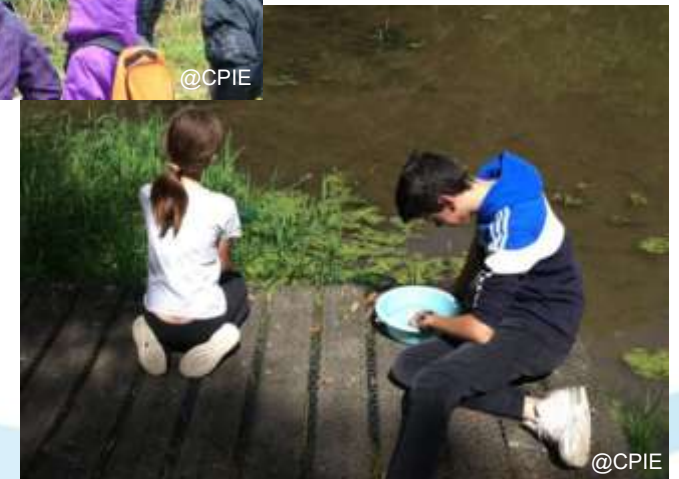


Animations scolaires

■ Programmation de deux sorties scolaires en 2026

- Ecoles juxtaposé aux sites
- Animations directement sur site
- Animations en lien direct avec les enjeux des sites

Objectif : Sensibiliser les jeunes des communes concernées ou voisines aux milieux naturels et aux espèces des sites Natura 2000 de la vallée de l'Authie



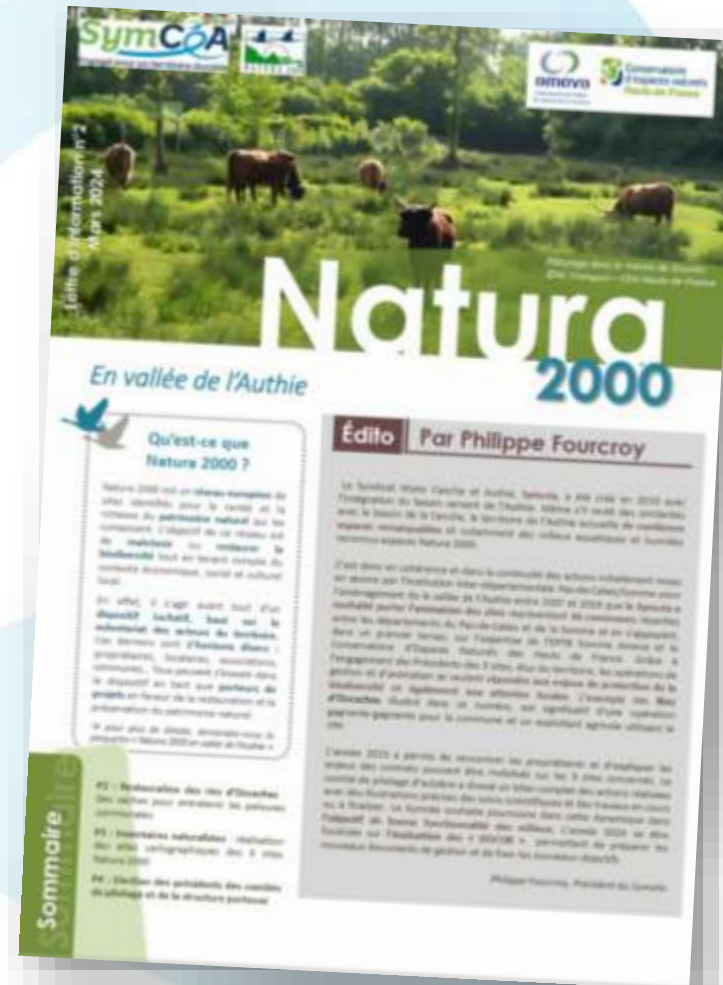


Lettre d'information

■ Poursuite en 2026

- Informer les propriétaires
- Informer les élus
- Informer le grand public

Objectif : Informer les habitants et les propriétaires des actions menées sur les sites Natura 2000





Actualisation des DOCOB

➤ 2010





Actualisation des DOCOB

- **Réalisation d'un diagnostic socio-économique des DOCOB en 2024**
- **Un début d'évaluation des DOCOB a été réalisée en 2024**

Problèmes

- Absence de certains éléments obligatoires (cartes...)
- Des données à actualiser (données administratives, espèces d'intérêt communautaires à ajouter pour donner une cohérence avec le formulaire standard de données)
- Manque d'une réelle méthodologie de suivi : nécessité d'améliorer les objectifs et de leur ajouter des dimensions temporelles et chiffrées



Actualisation des DOCOB

■ Perspective 2027

Souhait d'aller vers une actualisation des DOCOB selon la méthode CT88

- Mise à jour des connaissances et évaluation des enjeux
- Prise en compte du changement climatique ?
- Diagnostic d'ancrage territorial ?



Merci de votre attention

11 décembre 2025 – Colline-Beaumont

